

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 427.648

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Jouet mécanique représentant un gymnaste et actionné par des ficelles.

Société : NÜRNBERGER METALL-& LACKIERWAARENFABRIK vorm. GEBRÜDER BING
ACTIENGESSELLSCHAFT résidant en Allemagne.

Demandé le 22 mars 1911.

Délivré le 1^{er} juin 1911. — Publié le 9 août 1911.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 12 décembre 1910. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet un jouet mécanique consistant en une figurine humaine articulée, pendue à une barre dite « fixe »; un système de transmission de mouvement à 5 ficelles actionne la barre de façon à la faire tourner, alternativement en sens contraire, autour de son axe; par suite de ce mouvement, la figurine exécute des mouvements imitant ceux d'un gymnaste aux exercices de la 10 barre fixe, et l'on arrive à varier ces mouvements en tirant les ficelles tantôt lentement, tantôt rapidement, pendant un temps plus ou moins long.

Les dessins ci-joints représentent, à titre 15 d'exemples, trois formes d'exécution de l'objet de l'invention.

D'après la figure 1, la barre *a* est placée au sommet des montants *b*, et on peut la faire tourner autour de son axe; à cet effet, on a 20 calé sur la barre un petit tambour *c*, autour duquel s'enroule une ficelle ou cordelette *d* dont les deux extrémités pendantes sont munies d'anneaux *e* par lesquels on peut les saisir, pour imprimer à la barre *a* un mouvement 25 tournant alternatif, à la façon d'une drille à archet; *f* est la figurine humaine articulée qui est fixée à la barre et qui exécute des mouvements de gymnaste pendant que la barre tourne.

D'après les figures 2 et 3, la barre *a* est 30 suspendue à des tiges *g*, et elle peut encore ici tourner autour de son axe; les tiges *g* sont elles-mêmes suspendues à un arbre *l* de façon à pouvoir osciller librement. La barre *a* porte 35 une poulie à chaînette ou à cordelette *h*, et une poulie similaire *i* est calée sur l'arbre *l*; une petite chaîne ou corde *k* passe sur les deux poulies. Sur l'arbre *l* on a encore calé le tam- 40 bour *c* qui porte la ficelle ou cordelette *d*, comme dans la figure 1. En tirant alternativement les anneaux *e* attachés aux bouts de la ficelle, on fait osciller l'arbre *l* autour de son 45 axe, et ce mouvement est transmis à la barre *a*, par l'intermédiaire des poulies *i* et *h* et de la chaînette ou cordelette *k*.

Par l'effet du frottement entre l'arbre *l* et les tiges *g*, celles-ci participent au mouvement d'oscillation de l'arbre, et elles se balancent donc continuellement, de façon que la figurine articulée *f*, tout en tournant autour de la barre *a*, 50 se balance comme un gymnaste au trapèze.

D'après la disposition montrée par la figure 2, on fait passer chacun des brins de la ficelle *d* sur des poulies de guidage *m* et *n*, ce qui permet de commander à distance les 55 mouvements du jouet et de cacher éventuellement les ficelles à la vue des personnes qui regardent jouer.

Prix du fascicule : 1 franc.

Dans la figure 3, l'arbre *l*, au lieu d'être supporté par des montants, se trouve suspendu à des cornières *o* fixées à une planche supérieure *b*¹.

5

RÉSUMÉ.

L'invention consiste en un jouet mécanique où une figurine humaine, pendue à une barre qui peut tourner autour de son axe, exécute des mouvements semblables à ceux d'un gymnaste à la barre fixe; le mouvement est obtenu au moyen d'une ficelle qui s'enroule sur un petit tambour calé sur l'extrémité de la barre, dans le cas où celle-ci est placée au sommet de deux montants de support, ou bien calé sur un arbre qui peut osciller autour de son axe, et auquel la barre est suspendue par l'intermédiaire de tiges oscillantes; dans ce dernier

cas, la barre avec la figurine exécute en même temps deux mouvements, un mouvement de balancement et un mouvement de rotation, et elle reçoit ce dernier mouvement de l'arbre de suspension par une transmission à poulies et à chaînette ou cordelette. Les bouts libres de la ficelle de commande par lesquels on tire cette ficelle pour faire fonctionner le jouet peuvent poser sur des poulies de guidage, de façon à permettre de manœuvrer à distance et à cacher la ficelle à la vue des spectateurs.

Société : NÜRNBERGER METALL-
& LACKIERWAARENFABRIK
vorm. GEBRÜDER BING ACTIENGESSELLSCHAFT.

Par procuration :

E.-S. BECKER.

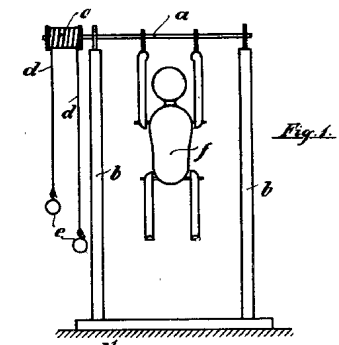


Fig. 1.

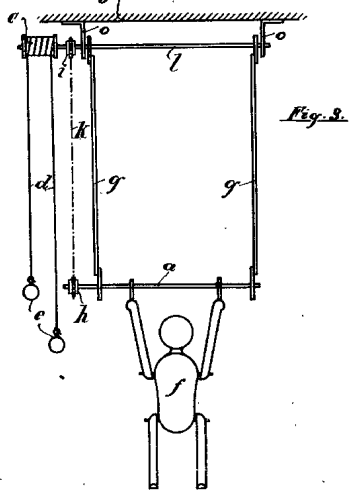


Fig. 2.

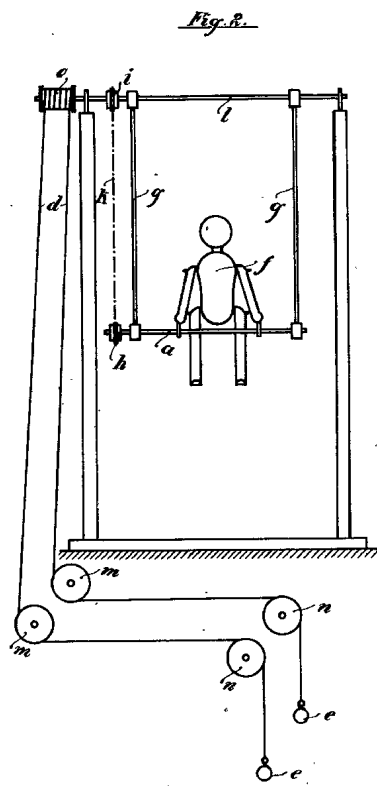


Fig. 3.

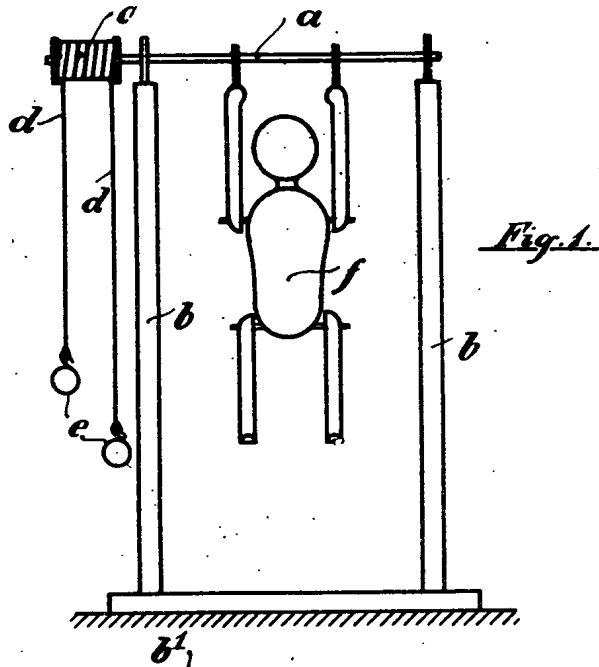


Fig. 1.

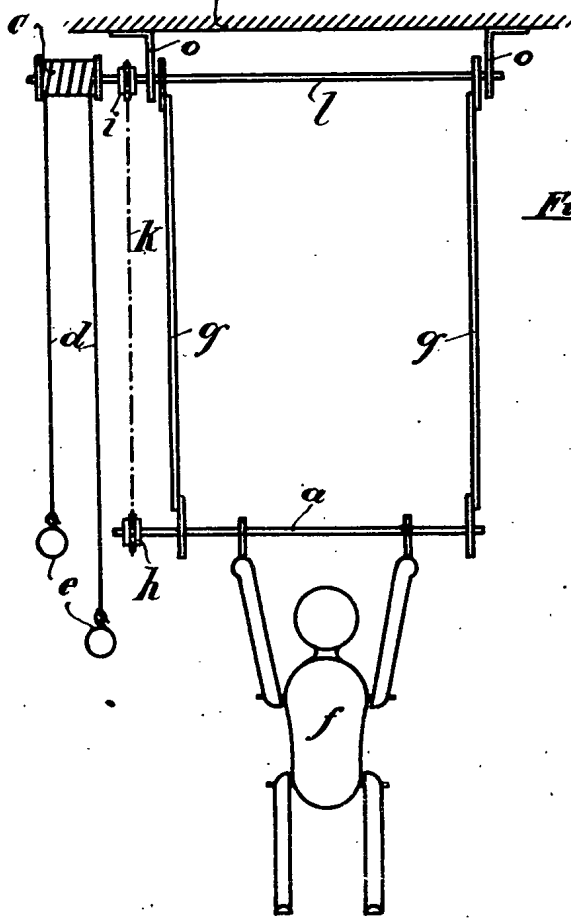


Fig. 2.

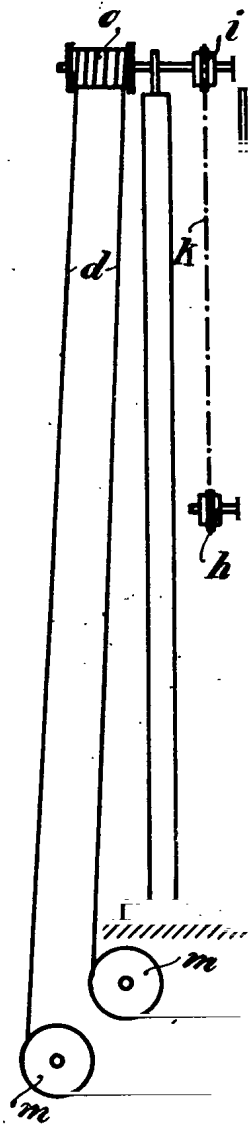


Fig. 2.

